



Rsa et cumul salaire 3 premiers mois

Par **master**, le **08/08/2016** à **16:42**

Bonjour,
dés mon inscription au rsa,j'ai trouvé un travail 3 semaines plus tard.J'ai effectuer ma déclaration trimestrielle et on me réclame un trop perçu conséquent sur les trois premiers mois.Les textes ne disent t'ils pas que lors d'un retour à l'emploi le rsa se cumule pour 3 mois avec le salaire?
Merci pour votre réponse.

Par **ANAPPS**, le **31/08/2016** à **16:33**

Bonjour,

Effectivement le salaire peut se cumuler les trois premiers mois avec le RSA.
Vous allez devoir effectuer un recours auprès du Conseil Départemental pour demander l'annulation de cet indu.
Je vous invite à consulter notre site ou à nous contacter si vous avez besoin d'aide.
Cordialement,